Le Père Amable Pastet

M.M. 607, 3 catalogue, n° 1140 =

Amable Pastet, de Riom, entré à Lyon en 1692, prêtre 18 septembre 1700, mort en 1757

M.M. 611, page 15, N. 17 =

Le confrère Amable Pastet, 19 ans, de Riom, fils de François Pastet, procureur en la sénéchaussée et siège présidial et élection de la même ville et Françoise Pelissier vêtu 8 Nov 1692, a étudié en philo. C'est un bon enfant qui a bien fait son institution qui a régenté depuis à Pézenas et Saumur. Son esprit est fort médiocre, il sait peu, le naturel est excellent, l'extérieur avantageux. Il ne faut pas attendre de pension : son père promet du ~~...~~ moins de lui assurer 50 fr par an et c'est encore fort douteux. Il est à remarquer que que ce bon confrère a la poitrine délicate et la vue faible

Listes des assemblées =

1702 Troyes collège Act.
1705 Riom
1708 "
1711 "
1714 Juilly
1717 "
1720 "
1723 "
1726 "
1729 "
1732 "
1733 "
1736 "
1739 "
1742 "
1745 "
1746 "
1749 "
1752 "
1755 "

Nécrologe = Mort chanoine de Meaux le 31 janvier 1757.

Pastoret

confrère de l'Oratoire

RP. Jean Lambert

Pastoret

dans le Dictionnaire de

Biographie et d'histoire

de Dezobry et Bachelet

Etudia chez les Oratoriens de

Toulouse.

sous Charles X
ministre d'Etat en 1826

vice chancelier en 1828

chancelier en 1829

a noter dans le Plongeon à propos

du Pere Point =

Dans le discours du serment

le père Point, dit à Pastoret :
vous qui êtes un des brillants élèves,

Le DOCTEUR RENÉ VIALA

MÉDECINE GÉNÉRALE

MARDI ET VENDREDI DE 17 H. A 20 HEURES
AUTRES JOURS DE 14 HEURES A 17 HEURES

SAINT-MAUR, le

67, AVENUE DU BOIS-GUIMIER
GRAVELLE 03-02

au R. P. Michel Join Lambert

a relevé dans le Grand Dictionnaire Universel du XX^e Siècle (Larousse)
15 volumes + 1 Suppl^t.

PASTORET (Claude Emmanuel Joseph Pierre Comte puis Marquis de) homme d'État et écrivain français descendant des précédents

Résumé { depuis Jean Pastoret 1328-1405
à etc... Tous dans les fastes de
la magistrature }

né à Marseille en 1756,
mort à Paris en 1840
Son père, lieutenant général de l'Amirauté des mers de Provence, le fit élever chez les Oratoriens de Lyon, puis il alla étudier le droit à Aix.

— — —

Votre correspondant semble parler d'Oratoire à Aix –

J'ai relevé Lyon également dans
la Nouvelle Biographie Générale
(usuels 5). Archives Départ^les de la Seine
30 quai Henri IV.
publiée par Firmin Didot frères
tome 39.

Votre correspondant pourrait tâcher
de relever l'article dans ce Larousse.
Il est très long.

Il semble que l'oeuvre à retenir
c'est Histoire de la Législation
11 volumes in 8°

Donc Pastoret ne semble bien
qu'avoir été Elève des Oratoriens.

Mais belle preuve pour la cote
qu'ils avaient comme éducateurs.
De Marseille à Lyon,
c'était loin.

Pastoret (Suppléments au
Dictionnaire du XX^e siècle)

d'après Nouvelle Biographie Générale
(usuels) Arch. Départementales de
la Seine publiée par
Firmin Didot frères
tome 39

de famille ancienne et depuis
longtemps célèbre dans les fastes
de la magistrature
élevé chez les Oratoriens de Lyon

siégea à droite
Le résumé de sa biographie
vous sera envoyé ultérieurement

Monsieur Pétiné
8, rue de la Mission Marchand
Paris 16e

Paris 2 mars 1.965

Monsieur le Supérieur,

Il y a quelques jours j'ai téléphoné, sur les conseils du directeur de l'Oratoire à Paris, à la villa Béthanie pour vous demander de bien vouloir m'accorder un rendez-vous. En votre absence, le père archiviste m'a demandé de vous écrire et d'exposer l'objet de ma requête. Le voici : je suis en train de préparer une thèse de doctorat en droit sur l'oeuvre pénale de Pastoret qui fut chancelier de France sous Charles X. Ma thèse doit être précédée d'une biographie de ce magistrat et cette tâche première est d'autant plus difficile que les sources sont peu abondantes, je sais que Pastoret a été élève de votre ordre, jusqu'en 1.778, à Aix en Provence, mais, comme vous le savez, mes recherches ne pourront aboutir en ce lieu.

Ayant appris que je trouverais peut-être certains éléments positifs auprès de vous, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'autoriser à vous rendre visite. Etant fonctionnaire

je pourrais me rendre libre, le cas échéant, soit samedi prochain, soit le lendemain du jour où vous m'accorderiez votre autorisation par courrier.

En vous priant de bien vouloir excuser la liberté de ma démarche, je vous prie, Monsieur le Supérieur, d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Retière

Jean Pastural

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1673

Né à Feurs en Forez (Loire) , le

Mort à Notre Dame de Grâces en Forez , le 4 août 1686

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
fr. de l'Oratoire